

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210101531-20230613-029-2023-AI
Date de réception en préfecture : 15/06/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 14
Procurations : 4

Objet :

Autorisation de versement
d'une indemnité de fonction
et approbation du tableau des
indemnités de fonction du
Maire et de ses Adjoints.

L'an deux mille vingt trois
Le treize juin

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 6 juin 2023

Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, M. Luc LEVRARD, Mme Marie-Laure BERTRAND, M. Joël CLOSIER, Mme Leïla SMITH, M. Guillaume PEREZ, Mme Carine CROCHET-CARMES, M. Christophe VOUTAZ, Mme Jocelyne SCHWALLER, M. Bernd BECK, M. Pierre REBEIX, M. Pascal BRUN.

Excusés : Mme Emilie VINCENT qui donne pouvoir à M. Joël CLOSIER, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN qui donne pouvoir à Mme Carine CROCHET-CARMES, Mme Amélie VAN ETTINGER qui donne pouvoir à M. Pierre REBEIX, Mme Aurélie VUILLERMOZ qui donne pouvoir à Mme Marie-Laure BERTRAND.

Absents : M. Nicolas GRES.

Mme le Maire **INFORME** le Conseil Municipal que,

A la suite de l'élection d'un 4^{ème} Adjoint au Maire, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'indemnité de fonction qui lui sera versée.

Cette indemnité est destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat dans la limite d'une enveloppe financière qui varie selon la taille de la commune

Par ailleurs toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées à chacun.

Aussi est-il proposé de répartir les indemnités sur la base suivante :

Maire	51.6 % de l'indice 1027
1 ^{er} Adjoint	19.8 % de l'indice 1027
2 ^{ème} Adjoint	19.8 % de l'indice 1027
3 ^{ème} Adjoint	9.9 % de l'indice 1027
4 ^{ème} Adjoint	9.9 % de l'indice 1027

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions Mme Carine CROCHET-CARMES et Mme Anneke VAN DER VOSSSEN),

DIT que ces indemnités seront versées à compter du 13 juin 2023, date de prise d'effet du mandat du nouvel adjoint,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif communal.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,

